



- **Petit local situé avant le portail :**

On accède à ce petit local par des marches d'escalier menant jusqu'à une porte en bois vitrée.

Pièce principale :

Sol : parquet flottant.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte palière avec sur la largeur à côté deux fenêtres donnant sur cour encadrement bois, intérieur vitré.

Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré donnant sur le cours d'eau.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un convecteur déposé.

Au fond : un encadrement pourvu d'une porte de communication permettant d'accéder dans un **coin sanitaire :**

Sol : carrelage.

Parois murales : brutes (placo plâtre hydrofuge).

Plafond : inachevé (seuls les rails sont posés).

Cette pièce est équipée de :

Un ballon d'eau chaude.

Des arrivées permettant de recevoir une vasque laquelle n'est pas posée à ce jour.

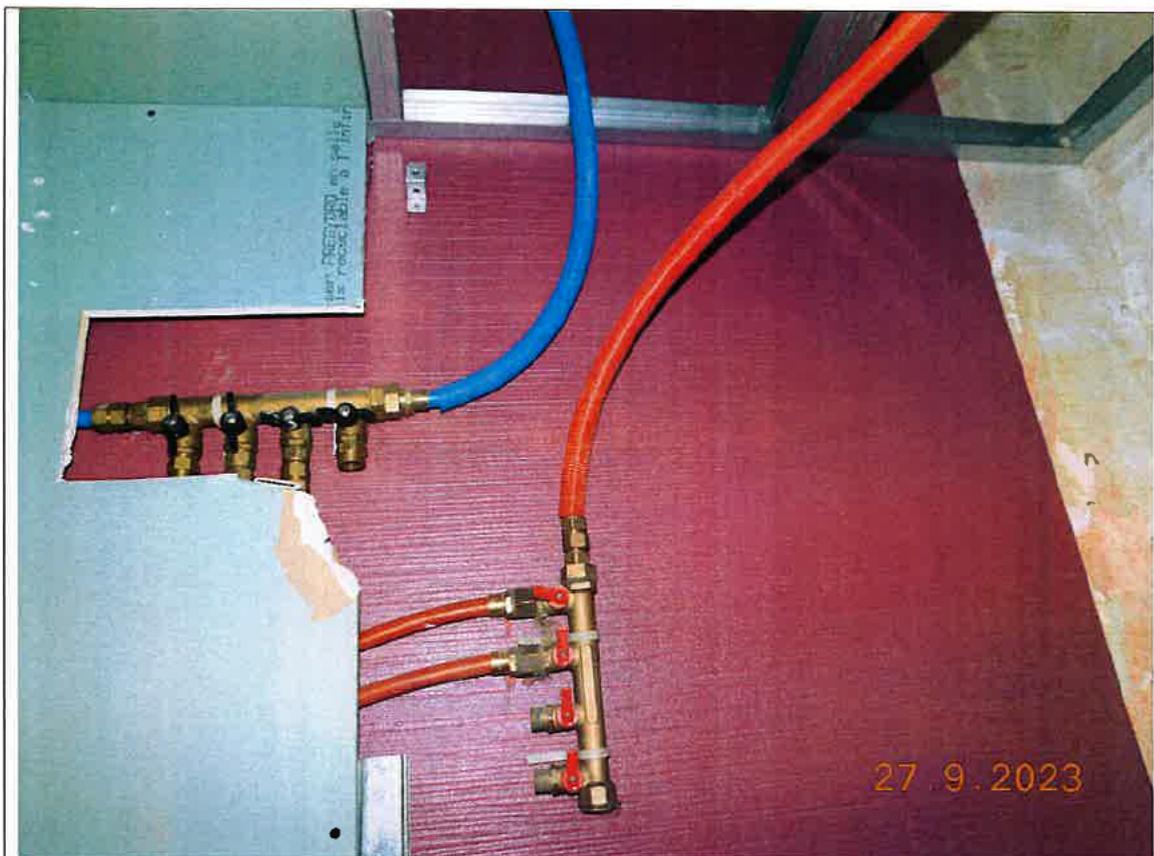
Un bac de douche alimenté en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau.









- **Logement** (dans le couloir : porte située le plus à gauche) :

me déclare être titulaire d'un contrat de bail depuis environ 2 à 3 ans.

On accède à cet appartement depuis la **pièce principale** :

Sol : parquet flottant.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée :

A droite passée la porte palière de coffrages recevant tableau de fusibles et disjoncteurs.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Une rangée de spots en plafond faisant office d'éclairage.

Une fenêtre encadrement PVC, intérieur vitré double vitrage surplombé par un coffrage enfermant un volet roulant donnant sur la cour intérieure.

Face à la fenêtre un **petit coin cuisine** est aménagé par une paillasse en résine mono bac alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Un renforcement reçoit un lave-vaisselle.

En partie basse : des éléments de rangement.

En partie haute : des étagères.

Face à la porte palière : **la salle d'eau** :

Sol : carrelage.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un meuble vasque recevant deux portes dont celle de gauche est cassée alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie rehaussée par un miroir.

Un bac de douche en état passable + mitigeur + flexible.

Les joints sont noircis, démunis de protection ou de rideau.

Un cabinet d'aisance avec réservoir à effet de chasse d'eau.

Une grille d'aération de type VMC.

Un spot.

Chambre 1 (à gauche en entrant) :

Sol : parquet flottant et plinthes en bois.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un convecteur.

4 spots en plafond.

Un ensemble de prises électriques et interrupteur.

Au-dessus du convecteur : une fenêtre encadrement PVC, intérieur vitré surplombée par un coffrage enfermant un volet roulant dont le volet est fermé.

Cette fenêtre donne sur le couloir intérieur.







